

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

SORBONNE UNIVERSITÉ

HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.6113--1 ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme KATHARINE GRIEVE, née le 25 février 1980 à PERTH-AUSTRALIE (AUSTRALIE) en vue de son inscription pour le diplôme d'habilitation à diriger des recherches ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressée a présenté ses travaux le 12 octobre 2020 devant un jury présidé par GILLES TESSIER et composé de SANDRINE LEVEQUE FORT, MICHEL PAQUES, MICHAEL PIRCHER, GÉRARD ROUSSET ;

Vu la délibération du jury ;

Le diplôme d'**HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES** en SCIENCES POUR L'INGENIEUR

est délivré à Mme **KATHARINE GRIEVE**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 3 décembre 2020

Le titulaire

Le Président



N° SORBONU 13381874
/2020201902403

Jean CHAMBAZ

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Christophe KERRERO